



RAPPORT D'ACTIVITES 2017 - 2019 POUR L'INCLUSION SOCIALE ET LA REDUCTION DE LA PAUVRETE



Communauté - Force des faibles - Grandeur des petits

SOMMAIRE

Mot de la Présidente en ExerciceP 3
IntroductionP 4
La SJ-CEMAC en actionP 5
Axe I – Venir en aide et accompagner vers l'insertionP 5
Axe II – Coordonner l'action sociale et valoriser ses acteursP 8
Participation aux évènements et suggestionsP 12
ConclusionP 16
Annexes
Annexe 1 : Arrêté autorisant la SJ-CEMAC
Annexe 2 : Rapport de la restitution des travaux du Forum de Découverte Entrepreneuriale du 25 Août 2017
Annexe 3 : Rapport des consultations participatives pour la mise en place des chaines d'acteurs
Annexe 4 : Rapport de mise en œuvre de la chaine d'acteurs avec création d'une centrale d'achats à Edzendouan
Annexe 5 : Compte rendu de l'atelier de restitution des activités du CAD de
Mont Messa II et ses Partenaires au Développement
Annexe 6 : Compte rendu de la réunion du 18 Juillet 2018
Annexe 7 : Compte rendu de la réunion du 20 Septembre 2018
Annexe 8 : Compte rendu de la réunion du 18 Octobre 2018
Annexe 9 : Compte rendu de la réunion du 06 Décembre 2018
Annexe 10 : Compte rendu de la réunion du 03 Janvier 2019
Annexe 11 : Compte rendu de la réunion du 09 Janvier 2019 à Messa Mezala
Annexe 12 : Rapport des activités menées à Messa Mezala et Azegué de Janvier à Mars 2019
Annexe 13 : Compte rendu de la cérémonie de remise de kits scolaires et
médicaux aux enfants du quartier Messa Carrière
Annexe 14 : Compte rendu de l'atelier d'évaluation des réalisations du
Groupement en 2019 et de planification des activités en 2020
Annexe 15 : Compte rendu de la réunion du 23 Décembre 2019 en vue du
cadrage des activités du Groupement en 2020
Annexe 16 : Plan d'Actions 2020 de la SJ-CEMAC

MOT DE LA PRESIDENTE EN EXERCICE

Les jeunes et les femmes représentent le relais de nos Nations et de notre Communauté, leur survie de génération en génération. Les ignorer c'est bâtir l'émergence et la prospérité de notre Sous-région sur du suicide.



En effet, l'évolution des sociétés contemporaines de ces dernières décennies indique nettement qu'ils sont devenus des acteurs incontournables du développement auquel aspirent légitimement les peuples. Ce qui a motivé notre Organisation, **Synergie des Jeunes de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale** (**SJ-CEMAC**) depuis 2017, à œuvrer pour la création de passerelles, d'espaces privilégiés pour ces deux piliers de nos sociétés, nous appuyant sur leurs associations et réseaux, leurs expériences et leurs espoirs à travers la Conférence des Organisations Internationales Non Gouvernementales, des Organisations Non Gouvernementales et des Organisations de la Société Civile (COING / ONG / OSC) de la CEMAC.

La mise en place progressive de cet instrument et les résultats déjà atteints nous auront conforté dans notre Vision : l'impératif des synergies d'actions pour un développement économique, social, culturel et politique pro-pauvre. Celui-là même qui reconnait primordiale la participation des populations vulnérables, des femmes, des jeunes, des groupes marginalisés... à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques de développement.

Les sessions d'écoute et d'échange avec les populations ont confirmé l'urgence, face à l'enjeu de l'inclusion et de la gouvernance participative, de prévenir et corriger les effets d'une fragmentation sociale qui va crescendo. En effet, malgré les efforts des Gouvernements et leurs Partenaires, le fossé est de plus en plus grand entre les Institutions, Nationales comme Communautaires, et les populations à la base.

Par ailleurs, les citoyens ont découvert la face sombre de la mondialisation néolibérale, mais aussi la face de lumière de l'alter mondialisme à travers la société civile, avec sa ferme conviction que le changement est possible ; qu'ils le portent en eux et le partagent dans leurs élans solidaires et rencontres fraternelles ; qu'ils sont en fait l'Energie, l'Espoir et l'Avenir de leur pays et de la CEMAC.

Dès lors, il devient crucial pour chacun de nous, en nos qualités respectives – Populations, Société Civile, Collectivités Décentralisées, Gouvernements, Partenaires au développement et Chefs d'Etat – non plus de réfléchir, mais d'engager des actions « maintenant pour maintenant » et « maintenant pour plus tard », car la Communauté dans laquelle vivront les générations futures, dépendra autant de ceux qui en hériteront que de ceux qui les auront précédés.

BAHIDA Agnès Sandrine

INTRODUCTION

Les effets récessifs de la chute des prix du pétrole intervenue en 2014 et l'actuelle conjoncture ont mis en relief les lacunes structurelles dont souffrent les pays de la CEMAC. Dépendante des matières premières, faiblement diversifiée, la zone CEMAC a enregistré depuis 2014, une décélération continue de la croissance économique. Le défi sécuritaire avec les coûts qu'il engendre, a contribué à détériorer de manière significative les déficits budgétaires et les comptes extérieurs. N'ayons pas peur de le dire : nos pays sont entrés en récession, contribuant à plonger davantage les populations dans un état de plus en plus insoutenable.

Cet état des lieux sans appel est celui présenté à Malabo le 02 Mars 2018 par S.E ONA ONDO, Président de la Commission de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), lors de son discours – programme au Parlement Communautaire.

La pauvreté monétaire et la précarité financière des populations, puisque c'est ce dont il est question, ont de multiples corollaires : mal logement, mal et sous nutrition, dégradation des conditions d'accès aux soins, à l'éducation, la précarisation massive du marché du travail, l'exclusion bancaire, le chômage ; ouvrant ainsi la voie à l'enrôlement de nombreux compatriotes, notamment les jeunes, dans les groupes armés ou encore un afflux massif de ces derniers dans d'autres pays au péril de leur vie, en quête d'un avenir meilleur. Sans intervention des Gouvernements et des Partenaires, l'intensité de la pauvreté devrait encore continuer d'augmenter dans les prochaines années. Or, la CEMAC ne pourra regagner en performance économique sans renforcer la solidarité envers les plus démunis comme envers ceux qui travaillent, mais peinent à s'en sortir. Tout le sens des nouveaux chantiers développés par la SJ-CEMAC.

Dès les origines, le destin de la SJ-CEMAC, née en terre africaine autour des idéaux d'intégration régionale, est aujourd'hui plus qu'hier irrémédiablement lié à celui de cette grande Communauté qu'est la CEMAC. Raison pour laquelle le présent rapport interpelle avant tout la Commission de la CEMAC. Il est en effet grand temps que la CEMAC des Gouvernants rejoigne le véritable combat des Peuples de la CEMAC, pour bâtir en synergie une CEMAC à Visage Humain.

Il s'agit d'œuvrer de manière consensuelle à la transformation de la trajectoire de vie des jeunes et des femmes qui vivent aujourd'hui dans la pauvreté, engageant ipso facto leur pays sur la voie d'une croissance plus inclusive, durable et résiliente. Sinon la Vision CEMAC prônant l'émergence de notre Sous-région à l'horizon 2025 demeurera une utopie au service de l'autopsie prochaine de notre Communauté.

A cet effet, la SJ-CEMAC a développé avec l'appui de ses partenaires, un modèle de développement participatif basé sur les expertises propres aux communautés locales et qui fait son chemin. L'Arrondissement de Yaoundé II a servi de base pour cette phase pilote de notre projet, grâce notamment au soutien des Autorités Camerounaises Notre ambition : le développer dans d'autres communes du Cameroun ainsi que dans l'ensemble des pays membres de notre Communauté.

LA SJ-CEMAC EN ACTION

Les activités de l'organisation durant ces trois années se sont articulées autour de deux (02) principaux axes. Il était question de prime abord pour la SJ-CEMAC de développer sa spécialisation dans la lutte contre le chômage des jeunes et des femmes par la promotion de l'entrepreneuriat pour leur autonomisation, conformément aux **Objectifs de Développement Durable (ODD) n°1** et **n°8**. Ensuite, nous avons mis en lumière les associations qui œuvrent au quotidien sur le terrain à l'amélioration des conditions de vie des populations. La dispersion des énergies constatée due à l'absence de concertation et de coordination des activités nous a amené à organiser ces acteurs, avec l'appui de nos partenaires.

AXE I – VENIR EN AIDE ET ACCOMPAGNER VERS L'INSERTION

L'année **2017** aura particulièrement été marquée par la mise en œuvre du projet **Forum de Découverte Entrepreneuriale** (**FDE**), dans le cadre de la collaboration avec le **Comité d'Animation et de Développement** (**CAD**) **de Mont Messa 2**, l'un des organes relais de la Mairie de Yaoundé II. L'objectif du FDE est de rapprocher les politiques publiques nationales d'éducation, de formation, de promotion de l'emploi et d'accompagnement vers l'insertion des populations au sein des quartiers. Le FDE s'est illustré par :

- L'organisation des sessions de présentation du projet aux parties prenantes pour une meilleure appropriation (Ministères, Cabinet Parlementaire, Mairie, Chefferies, Elites, Associations, Populations).
- La présentation des programmes et projets en faveur de la lutte contre le chômage par les Ministères en charge de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP) et son Programme Intégré d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel (PIAASI), de la Jeunesse et de l'Education Civique (MINJEC), de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU) à travers son Centre d'Insertion des Jeunes (CIJ) de Nkomkana, de la Promotion de la Femme et la Famille (MINPROFF) par le biais de sa structure relais (CPFF Centre de Promotion de la Femme et la Famille) à Yaoundé II.
- Des sensibilisations communautaires à Mont Messa II avec à la solde la mise en place d'une base de données de 116 jeunes et femmes en demande de formation et d'insertion économique dont les profils de compétences et de recherche seront progressivement intégrés sur la plateforme numérique créée
 - et baptisée **ODEM** (**Observatoire des Emplois Municipaux**). L'Observatoire se veut un outil cadre de suivi du projet pilote **Bureau des Emplois Municipaux** de la Mairie de Yaoundé II, fruit de la coopération Cameroun Argentine placé sous la supervision générale du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.



Dans sa conception, l'ODEM est un ensemble de codes de référence représentant le numéro de l'identifiant, la commune et la région d'origine, avec un lien qui permettra d'étendre la base de données aux autres pays de l'espace CEMAC.

Un plaidoyer a par ailleurs été entamé auprès de quelques Chefs d'Entreprises de l'Arrondissement de Yaoundé II pour l'octroi de stages d'imprégnation professionnelle aux chercheurs d'emplois. Les échanges ont remis sur la table l'épineux problème du coût de cette démarche pour les entreprises qui n'y trouvent aucune motivation, et reprochent au Gouvernement la non application des allègements fiscaux prévus dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), pour les entreprises engagées dans des actions citoyennes de cette nature. Le plaidoyer auprès des parties prenantes devrait se poursuivre en 2020.

 08 jeunes boursiers formés en entrepreneuriat. Ils auront entre autres été édifiés sur l'importance d'orienter leurs actions sur la création de la valeur ajoutée et donc de la richesse, via la transformation des produits issus du secteur primaire.

Ces activités ont été rendues publiques le 25 Août 2017 au Siège de l'Organisation. Cette restitution a connu la participation des Elus et Elites de la ville de Yaoundé II, des Représentants de la Société Civile, des Experts de différents Départements Ministériels, de la Commission de la CEMAC et des Ambassades des pays membres de la Sous-région accréditées au Cameroun.



La mise en œuvre des recommandations à l'issue desdits travaux a été à l'origine au premier semestre 2018 de la 2ème phase du FDE : le Salon des Opérateurs Economiques et des Bailleurs de Fonds pour l'Emploi des Jeunes et l'Autonomisation des Femmes, avec pour objectif principal d'amener le

Gouvernement Camerounais à œuvrer pour l'amélioration de la productivité et la compétitivité des petits entrepreneurs (agropastoraux, artisans...). La préparation de cet évènement, en partenariat avec l'organisation **CREA** (Case de Rencontre, d'Entraide et d'Assistance), nous aura conduit à mener des consultations auprès des producteurs agropastoraux de 14 arrondissements du Centre et du Septentrion (Nkoteng, Edzendouan, Batchenga, Akonolinga,



Mengang, Ayos, Yoko, Yaoundé 1, 2, 6 et 7, Velé, Yagoua et Maroua). Ces consultations ont par ailleurs permis de présenter aux producteurs le projet de **mise en place des Chaines d'Acteurs avec création des Centrales d'Achats** qui repose sur une organisation efficace du travail pour une optimisation des rendements de chaque maillon de la chaine (production, transformation, conditionnement, transport, acheteur final).



Au terme du processus, ce sont 118 producteurs agropastoraux de différentes spéculations qui ont été recensés (macabo, manioc, plantains, bâtons de manioc, cacao, maïs, soja, poivre, haricot, arachide, produits maraîchers, volailles et porcins).

Malgré les difficultés rencontrées dans le cadre de leur travail, une commande de 4 700 bâtons de manioc a été livrée à un opérateur de la diaspora par des productrices de la localité d'Edzendouan. recommandation phare à l'issue de ces échanges a été d'établir une cartographie des producteurs afin de leur permettre d'évaluer leur capacité de production. De plus, les producteurs ont émis le besoin d'être outillés afin de pouvoir mieux gérer leurs Activités Génératrices de Revenus (AGR).



Le plaidoyer mené par la SJ-CEMAC pour l'attribution d'un matériel de production additionnel en faveur des petits producteurs auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) à la suite de cette commande, s'est soldé par des descentes des experts dudit département ministériel et du Délégué d'Arrondissement de l'Agriculture et du Développement Rural de cette localité auprès des productrices, ainsi que la remise d'un moulin à écraser le 08 Septembre 2018 par le Projet d'Investissement et de Développement des Marchés Agricoles (PIDMA).



Par la suite, la salle des Actes de la Mairie de Yaoundé II abritait le 21 Mars 2019, l'atelier de restitution des activités du CAD de Mont Messa 2 et ses Partenaires, et de capitalisation au Groupement dédié à l'emploi et l'autonomisation des jeunes et des femmes (cet outil sera présenté dans la suite du rapport), sous la conduite de la SJ-CEMAC.

La mise en œuvre des recommandations à l'issue de l'atelier a permis à notre organisation par ailleurs chargée de mener le plaidoyer dans le cadre du projet Forum de Découverte Entrepreneuriale et ses diverses articulations, de poursuivre et consolider collaboration avec la Mairie de Yaoundé II, le Cabinet Parlementaire pour le Mfoundi II, le MINEPAT (attribution d'un point focal dudit ministère - Cellule des Etudes sur le Développement



Régional et Local – auprès du CAD) et le Ministère des Relations Extérieures (MINREX). De même, nous avons engagé des activités avec la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés (CNDHL), le Programme Intégré d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel (**PIAASI**), l'Agence des Normes et de la Qualité (**ANOR**), PLAN Cameroun...

AXE II – COORDONNER L'ACTION SOCIALE ET VALORISER SES ACTEURS

Un consensus international est désormais acquis sur l'intérêt de favoriser des synergies pour dynamiser le changement et promouvoir le développement durable à travers des mécanismes participatifs intégrant les Populations, les Organisations Communautaires de Base (OCB), les Elites, les Autorités Locales et les Partenaires au Développement, pour une planification plus inclusive et efficace, ainsi que l'opérationnalisation des Plans de Développement Locaux. L'essence même du processus de décentralisation en cours dans nos Etats.

C'est dans ce contexte qu'intervient la Conférence des Organisations Internationales Non Gouvernementales, des Organisations Non Gouvernementales et de la Société Civile (COING / ONG / OSC) de la CEMAC, dont la vision est d'assurer à terme la co-construction d'une orientation représentative des tendances et des opinions des vastes réseaux d'Acteurs Non Etatiques en zone CEMAC. La Conférence se fixe pour objectif non seulement de produire une prise de position concertée et cohérente, des recommandations / propositions à l'endroit de la CEMAC Gouvernementale, mais aussi de mener des actions de nature à impacter positivement le vécu quotidien des populations, en conformité avec la loi des pays membres.



La mise en place progressive de cet outil a permis de poursuivre la vision du Forum de Découverte Entrepreneuriale en entamant également dès Décembre 2017, une collaboration avec le Ministère de la Promotion de la Femme et la Famille (MINPROFF) au travers d'une de ses Unités Techniques Spécialisées, le Centre de Promotion de la Femme et de la Famille (CPFF) de Yaoundé II, dans le cadre de la mise en œuvre du projet Modélisation d'un système de protection des enfants victimes de violences et d'abus au niveau décentralisé à Yaoundé II, porté par le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF). Cela s'est traduit par la participation de la SJ-CEMAC en Juin 2018, à la formation des leaders d'associations féminines sur l'identification et le référencement de ces cibles aux structures appropriées.

Les réunions mensuelles tenues régulièrement avec les leaders associatifs (80 au total) au CPFF de Yaoundé II de Juillet 2018 à Janvier 2019, de même que les consultations populaires menées au sein des chefferies et sièges des associations dans les quartiers d'Août 2018 à Mai 2019 qui avaient pour but de présenter les différentes offres du CPFF en matière de formations, d'orientation, conseil et protection des familles, ont entre autres permis d'identifier la



pauvreté ambiante, l'indigence des familles comme l'un des facteurs explicatifs des violences faites aux enfants d'une part, avec à la solde près de 200 cas d'enfants victimes de violences enregistrés sur la période (viols, bastonnades, violences

psychologiques, absence d'actes de naissance, non et déscolarisation, mal et sous nutrition, consommation de drogues, négligences, troubles mentaux).

D'autre part, des lacunes ont été observées dans la remontée des cas de violences par les membres des associations tout au long du projet. Le diagnostic établi par l'Association des Jeunes pour la Promotion de la Solidarité et des Droits Humains (AJPSODUH) chargée de l'appui au développement organisationnel des associations, a révélé l'absence d'une véritable vision dans le choix des objectifs, car il a été constaté qu'en lieu et place des associations, l'on avait plus à faire aux tontines à but lucratif. Une Clinique Sociale et Juridique a été créée aux fins d'assurer le renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles desdites associations. Le partenaire AJPSODUH a pu approfondir le diagnostic de 19 organisations au travers d'entretiens et de questionnaires administrés aux leaders, et proposer des actions à mener. Il a également mis à la disposition des associations un spécimen de statuts à adapter pour chacune d'elles, en fonction des objectifs et de la nature des activités menées. Un premier groupe (ASFEMM – Association des Femmes de Messa Mezala) a été légalisé à la suite de l'introduction de son dossier dans les services de la Préfecture à Yaoundé.

Fort de ce qui précède et soucieux d'assurer la pérennité du projet, CREA, la SJ-CEMAC et le CPFF de Yaoundé II ont décidé d'intensifier l'accompagnement en faveur de ces groupes, l'objectif étant de les transformer en véritables acteurs de développement local. Un accompagnement qui passe notamment par le renforcement des capacités organisationnelles, structurelles et de production des associations dans un premier temps. Tenant compte de leur proximité avec les populations au sein des quartiers, il sera question par la suite pour ces associations de former le maximum de personnes sur le terrain afin de constituer de véritables pôles de production dans divers domaines, créateurs d'emplois et de richesses pour ces populations démunies. L'essence même du Groupement des Associations du Cameroun dédié à l'Emploi et l'Autonomisation des Jeunes et des Femmes créé le 20 Septembre 2018, avec pour mission in fine d'accompagner le Gouvernement et les Partenaires au développement dans la gestion des politiques en matière de promotion et de protection de l'enfant.

Le Groupement est une plateforme dynamique actuellement constituée de 60 associations de 2 480 membres ayant ratifié une Charte d'adhésion. L'élaboration de la carte mentale a permis de ressortir les activités menées par association et de les répartir dans les sept (07) chantiers thématiques suivants : Formations, mise sur pied d'Activités Génératrices de Revenus, Finances, Causeries éducatives, Sport, Hygiène et Assainissement, et enfin Protection des enfants. Cette classification, les propositions d'AJPSODUH de même que les besoins exprimés des populations lors des consultations ont conduit CREA et SJ-CEMAC à planifier et organiser un certain nombre d'activités entre Décembre 2018 et Septembre 2019 au rang desquelles :

- Des formations sur la vie associative et la gouvernance des organisations
- Des formations sur le leadership, le team building et l'entrepreneuriat
- La mise en place de trois Groupes d'Epargne et de Crédit (GVEC) dans les quartiers Messa Mezala, Azegué et Cité Verte grâce à la collaboration avec



l'Association des Femmes Haoussa pour le Développement (**AFHADEV**). Les GVEC sont des cadres de mobilisation, de formation de leurs membres sur les Activités Génératrices de Revenus et de financement des projets initiés au terme de ces apprentissages qui bénéficient de l'appui de l'Agence Française de Développement (**AFD**) et **PLAN Cameroun**.

- Des formations en rédaction des comptes rendus et plans d'actions
- Des formations en fumage de poulets
- L'installation de trois filtres à eau dans deux Communautés et au CPFF de Yaoundé II grâce aux partenariats avec CHIALA et VITALARIS. Les deux associations bénéficiaires dans les Communautés commercialisent cette eau filtrée et prélèvent une part des bénéfices en direction d'une caisse dédiée à la protection des enfants. Ce mécanisme s'applique d'ailleurs à toutes les Activités Génératrices de Revenus menées par les associations membres du Groupement.
- Des formations en création et management des sites web
- Des sensibilisations sur la santé néo-natale, maternelle et infantile, sur la protection des enfants, les violences conjugales, sur le lavage des mains...
- Des sessions d'informations sur la norme et son impact sur la productivité et la compétitivité. Une séance de travail Groupement SJ-CEMAC ANOR a également eu lieu relativement à la mise en place d'un partenariat en vue de la normalisation et la certification des produits issus du Groupement.
- Des séances de travail Groupement SJ-CEMAC MINEPAT pour la maturation des projets initiés par la plateforme. Des travaux devraient se tenir d'ici le premier trimestre 2020, et aboutir à la présentation d'un Cahier de Charges engageant les différentes parties prenantes pour le compte de l'année 2021 notamment. Il importe de préciser que la collaboration avec le MINEPAT se fait par l'entremise du Point Focal attribué au CAD de Mont Messa 2 ; le projet initial « Forum de Découverte Entrepreneuriale » ayant abouti à la mise en place du Groupement dédié à l'emploi des jeunes et l'autonomisation des femmes.
- L'organisation d'une cérémonie de remise de fournitures scolaires aux enfants victimes de violences et abus recensés dans les communautés de Yaoundé II.

En outre, la SJ-CEMAC ainsi que dix (10) associations membres du Groupement ont pris part à plusieurs activités organisées dans le cadre du projet **AVENIR** (Autonomisation des plus Vulnérables par l'Education Inclusive et la Réinsertion) mis en œuvre par PLAN Cameroun. On peut citer :

 Le séminaire de renforcement des capacités sur les techniques de plaidoyer des OSC et ONG de Yaoundé II.



- Le séminaire de renforcement des capacités des OSC et ONG de Yaoundé II en techniques d'élaboration et de gestion des projets.
- L'atelier national de revue annuelle des outils de plaidoyer dans le cadre du projet AVENIR.
- La Conférence-Plaidoyer en faveur de l'accès à l'éducation des enfants non scolarisés et déscolarisés.

Il convient cependant de noter que l'adhésion au Groupement ne dispense pas les associations de mener des activités qui leur sont propres ; et de solliciter l'accompagnement de la plateforme ou de ses partenaires.

Ainsi, la SJ-CEMAC a particulièrement encadré l'Association des Femmes de Messa

Mezala (ASFEMM) dans la planification de leurs activités pour le compte de l'année 2019, l'organisation de leur Assemblée Générale en Janvier, la visite du Maire de Yaoundé II en mars qui visait pour l'Elu à s'imprégner des réalités du terrain à l'entame de son mandat, la formation des membres de l'association sur la citoyenneté responsable. Cette action est à l'origine de la descente du kit Elecam à deux reprises pour l'inscription des membres et des populations de la zone sur les listes électorales.



Le GIC FEDY du quartier Azegué 3 bénéficiera de l'appui technique de notre association pour l'organisation en Mai 2019, d'un atelier de fabrication du savon liquide et en morceaux qui sera dispensé par une association du Groupement dénommée KOLPING la Grâce. Les experts du PIAASI et de l'ANOR édifieront les participants sur les mécanismes qui peuvent être mis en marche pour soutenir cette activité et bien d'autres dans l'avenir : les formations en entrepreneuriat et les financements de projets selon des conditions précises pour le PIAASI, et la participation dans un premier temps

à l'élaboration des normes, gages de compétitivité des produits, à travers l'intégration des experts tels que les membres de KOLPING la Grâce dans les Comités Techniques pour l'ANOR. Cette action sera saluée par le Délégué Régional des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA) qui ne manquera pas de présenter les appuis susceptibles d'être apportés par son département ministériel.



L'Union Solidaire des Jeunes Frères et Amis de Messa Carrière (USJFAC) a également bénéficié en Septembre 2019 de l'accompagnement de la SJ-CEMAC dans le cadre de l'organisation de la cérémonie de remise des kits scolaires et médicaux à 100 enfants

dudit quartier ; notamment dans la conduite du plaidoyer en faveur de ces enfants issus de familles indigentes et qui se retrouvent la plus part du temps incapables d'aller à l'école. Un plaidoyer en faveur du droit à l'éducation qui a suscité l'engagement du Maire de Yaoundé II à allouer une somme de 500 000 F CFA aux organisateurs de la rencontre afin de poursuivre cet élan de solidarité.



La multiplicité des actions menées a permis d'élargir le panel des partenaires sollicités au Bureau National de l'Etat Civil (**BUNEC**) avec notamment la récurrence des problèmes d'actes de naissance, de mariage et de décès dans les familles. Le travail de recensement effectué avec les Organisations Communautaires de Base a surtout mis en exergue l'urgence d'organiser les activités et d'identifier les véritables acteurs devant y officier ; ceci permettra de démasquer les personnes mal intentionnées qui abusent les populations, plongeant ces dernières dans une attitude de méfiance et de rejet de toute action susceptible d'être salutaire.

Le troisième trimestre de l'année 2019 a été consacré à la planification des activités du Groupement pour le compte de l'année à venir, sous la conduite de CREA et SJ-CEMAC. Les travaux d'élaboration de la Feuille de Route 2020 en matière de protection des enfants se sont tenus au sein des communautés. La restitution desdits travaux a eu lieu le 05 Novembre 2019 à la Mairie de Yaoundé II, sous la modération de la SJ-CEMAC. Au terme de cette restitution, le Maire a pris l'engagement de soutenir le Groupement. L'année 2019 s'est clôturée le 19 Décembre par la **Signature** d'une Convention de Financement Mairie de Yaoundé II – Groupement des Associations du Cameroun pour l'Emploi et l'Autonomisation des Jeunes et des Femmes, à hauteur de 2 000 000 de F CFA, ainsi que d'une contribution personnelle de 500 000 F CFA du Premier Magistrat de la Commune.



Au terme de cet accompagnement de Synergie des Jeunes de la CEMAC sur une période de quinze (15) mois, il s'est tenu le 23 Décembre 2019 une réunion de cadrage des activités pour le compte de l'année 2020 présidée par Monsieur le Maire. Une équipe de Consultants a été constituée pour appuyer le Bureau de Coordination installé. La SJ-CEMAC a été retenue pour la production des Rapports d'Activités du Groupement et son plaidoyer en faveur du Groupement se poursuivra. En outre, notre organisation plaidera pour l'accord et le soutien des Autorités Nationales et de la CEMAC, afin que cette expérience soit progressivement dupliquée dans les communes des pays membres de la Sous-région.

PARTICIPATION AUX EVENEMENTS ET RECOMMANDATIONS

Le 16 Mars 2018, la SJ-CEMAC prenait part aux travaux marquant la commémoration de la 9^{ème} édition de la Journée de la CEMAC instituée pour la sensibilisation des populations aux idéaux d'intégration et au renforcement de leur esprit communautaire.

Cette édition placée sous le thème Renforcement de l'entrepreneuriat des jeunes comme gage de développement inclusif et soutenu en zone CEMAC, a confirmé que la lutte contre le chômage des jeunes ne rencontre pas spontanément des volontés fermement disposées à poser des actes concrets. Si nous laissons de côté la question de la gouvernance ainsi soulevée, il y a lieu de souligner le fait important ayant consisté à déplacer l'avenir des jeunes souvent présentés comme valeur de référence de tout développement, du centre des préoccupations de leur Communauté, pour les remplacer par l'économie et la monnaie.



En effet, le concept d'entrepreneuriat des jeunes n'a véritablement pas pu être déployé sous la forme d'une authentique idéologie de promotion d'emploi et d'autonomisation des jeunes lors de cette commémoration. Au terme des traditionnelles Journées Portes Ouvertes des Institutions de la Communauté et d'une session de réarmement moral, les jeunes demeureront perplexes quant au rôle que la Commission de la CEMAC entend réellement jouer face à ce cancer social qu'est le chômage ; surtout après l'annonce ce 16 Mars 2018 de la mort prématurée du **Fonds Train My Generation** créé depuis Juin 2013 par **S.E Ali BONGO ONDIMBA** Président de la République du Gabon, alors Président en Exercice de la CEMAC ; fonds destiné à booster les emplois jeunes et dont la mise en place aura pourtant nécessité la tenue de plusieurs concertations ainsi que la mise en place d'un Comité de Pilotage ?

Cette indécision sera renforcée lors de la célébration de la 10^{ème} édition centrée sur **La libre circulation intégrale dans l'espace CEMAC, pour la promotion des échanges intracommunautaires.** En effet, la marche de l'intégration initiée aux frontières Cameroun – Gabon et Cameroun – Guinée Equatoriale le 16 Mars 2019 laissait présager la



traversée d'un pays à l'autre. Ce qui n'a pas été le cas malgré la présence des Autorités. Cet état n'a fait que confirmer l'urgence d'intensifier le plaidoyer pour une libre circulation effective des Hommes et autres facteurs de production car, entre les décisions prises au sommet par nos Chefs d'Etat et les interdictions de circuler au niveau des frontières, les cemaciens ne savent plus à quel saint se vouer.

En effet, des interviews réalisées par la SJ-CEMAC durant ces marches, l'on retient surtout le désintérêt pour la CEMAC à laquelle le public reproche d'être froide et bureaucratique pour ceux qui savent encore de quoi il s'agit car, nombreux sont aussi ceux qui ignorent jusqu'à son existence ou la simple définition de son sigle. L'image et le message de la Communauté vers les citoyens portent essentiellement sur l'économie

et la monnaie, et fort peu sur les valeurs humanistes, ni sur le sens du projet communautaire dans sa globalité. Face à des populations en perte de repères, l'absolue nécessité de **bâtir une CEMAC à visage humain**, celle présente dans le vécu quotidien des populations s'impose avec acuité au terme de ces deux célébrations. Il devient donc impératif pour la survie de notre Communauté, que nos Chefs d'Etat clarifient ses orientations politiques.

Par ailleurs, sur invitation de PLAN Cameroun, la SJ-CEMAC participait à la célébration le 11 Octobre 2019, de la 8ème édition de la Journée Internationale de la Jeune Fille. Cette commémoration vise à présenter les besoins des jeunes filles face aux difficultés qu'elles rencontrent au quotidien, afin de relever ces défis. Cette journée promeut par ailleurs l'autonomisation des filles, ainsi que l'exercice de leurs droits fondamentaux. Depuis l'adoption de la Déclaration et du Programme d'Actions de Beijing en 1995, de plus en plus de jeunes filles sont parvenues à réaliser leurs rêves : aller à l'école, terminer leurs études, obtenir un emploi, se marier librement, militer dans des mouvements mondiaux contre les stéréotypes, l'exclusion des handicapés...

Placée sous le thème international Avec Elles, Encourager l'Instruction et la qualification professionnelle des Filles et national Investir dans l'éducation de la fille pour une émergence équitable et durable, cette édition 2019 offrait donc une occasion supplémentaire de célébrer les avancées et donner davantage aux filles les moyens pour bâtir un monde plus juste, pertinent pour elles et les générations futures.

Trente-sept (35) membres des Clubs CEMAC ont pris activement part à la marche de sensibilisation et la mini-foire organisées le 05 Octobre 2019. La SJ-CEMAC a également pu, à travers le stand qui lui a été alloué, présenter les objectifs et activités menées à



travers différents rapports et documents de plaidoyer, notamment les actions en faveur de la protection des enfants. L'organisation des jeunes de la CEMAC a édifié les Représentants des Ministères et autres visiteurs sur la genèse du Groupement et ses missions, les compétences développées au sein des associations membres, ainsi que la méthodologie déployée pour lutter contre les violences faites aux enfants. Les visiteurs apprécieront des accessoires en perles, des produits de ménage, des produits cosmétiques ; dégusteront des jus de fruits, des beignets de maïs... dont la vente contribue à l'autonomisation du Groupement ainsi qu'à la lutte contre les violences sus-évoquées à travers la **mise en place d'un fonds de prise en charge**.

Dans la continuité de la célébration, la SJ-CEMAC a animé une causerie avec les Chefs Traditionnels et les Responsables Religieux dans le cadre de la gestion des violences conjugales le 10 Octobre 2019, au Centre d'Insertion des Jeunes en difficulté de Nkomkana. Il s'agissait de contribuer au renforcement de l'implication des Autorités Traditionnelles et Religieuses dans la prise en charge des jeunes, notamment des filles vivant dans des familles où sévissent des violences conjugales ; dans un contexte de

plus en plus favorable à la participation et l'expression de différentes parties prenantes, ainsi qu'à l'établissement des chaînes d'acteurs pour lutter efficacement contre lesdites violences. Le croisement des expériences aura permis aux participants de comprendre que l'écoute et le dialogue sont les éléments essentiels pour parvenir à un consensus dans la gestion des conflits.

En outre, Synergie des Jeunes de la CEMAC participera à l'atelier de lancement du Projet d'Amélioration des Conditions d'Exercice des Libertés Publiques au Cameroun (PACEL) tenu le 23 Avril 2019, fruit de la coopération entre la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés (CNDHL) et l'Union Européenne. Les participants à la rencontre ont notamment été informés des missions du projet ainsi que du rôle attendu des Organisations de la Société Civile invitées pour la circonstance.



L'organisation ne manquera pas de répondre présente à l'invitation à prendre part à la célébration de la 71ème Journée Internationale des Droits de l'Homme sous le thème « **Jeunes, agissez pour les Droits de l'Homme** ». Prévues du 03 au 12 Décembre 2019, les activités avaient pour but de mobiliser la jeunesse autour des idéaux de paix, de tolérance, de non-discrimination, de justice, d'équité, d'égalité, de rectitude morale..., valeurs prônées par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme adoptée le 10 Décembre 1948 par l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Les communications apprêtées pour la circonstance ont dans un premier temps précisé le rôle primordial des jeunes dans la promotion et la vulgarisation des droits de l'Homme malgré le désintéressement observé. Par la suite, les interventions des différents panélistes ont présenté les Droits de l'Homme dans plusieurs aspects de la vie courante : l'état civil, l'environnement, le travail, la vulnérabilité des femmes, des jeunes et des personnes vivant avec un handicap, la justice et la codification des droits émergents au Cameroun, la rééducation et la réinsertion des délinquants juvéniles. Les approches développées durant ces thématiques ont été particulièrement intéressantes pour la SJ-CEMAC qui a fait de la lutte contre les violences faites aux enfants, ainsi que l'autonomisation des jeunes et des femmes, des axes majeurs de ses interventions.

Dans bien des cas, le progrès ne vient pas d'en haut, là où les Gouvernements décident des orientations. Il émane plutôt de la base, là où les individus, les familles et les communautés, résolument tendus vers l'action bâtissent eux-mêmes la société de demain, mus par la seule volonté ou le seul instinct de survivre. C'est la raison pour laquelle le présent rapport exhorte les Autorités Nationales, Régionales et Internationales, les Partenaires Techniques et Financiers à intensifier des actions concrètes à la base, au niveau de nos Collectivités Territoriales Décentralisées. En effet, c'est dans nos villes et villages que se construisent la promotion du sentiment d'appartenance, la solidarité, la cohésion sociale, l'engagement civique et le patriotisme communautaire nécessaires pour bâtir l'émergence ainsi que le développement économique, social, culturel, civique et politique de nos pays, de notre Sous-région.

CONCLUSION

La croissance économique, la réduction de la pauvreté et le développement industriel figurent au premier rang des priorités de l'organisation Synergie des Jeunes de la CEMAC qui mise prioritairement sur les jeunes et les femmes. En effet, ceux-ci représentent un atout incontestable pour le développement de notre Communauté. Mal encadrés, ils constituent une menace à la paix. Il faut donc absolument les repositionner dans le système de production des biens et des valeurs, et assurer leur réelle participation à la prise de décisions. Cela constitue la condition sine qua non pour asseoir la gouvernance exemplaire nécessaire pour bâtir la CEMAC des Peuples.

Le philosophe Williams Wordsworth disait que l'enfant est le père de l'homme. C'est dire que c'est la manière d'élever un enfant qui conditionne son avenir. C'est dire qu'aucune initiative susceptible de contribuer à l'épanouissement physique, mental, intellectuel et social de l'enfant ne saurait être trop coûteuse pour une famille, une Nation ou une Communauté. Le développement intégral des enfants, porteur de nombreux avantages sociaux et économiques pour nos pays s'inscrira en droite ligne des actions de la SJ-CEMAC pour le compte de l'année 2020 et au-delà.

Par ailleurs, l'organisation poursuivra l'extension de sa base de données en mettant un accent sur la détection de talents, de porteurs de projets audacieux, innovants et créateurs d'emplois et de richesses dont regorgent nos quartiers. L'économie verte sera particulièrement mise en avant.

On ne le dira jamais assez : ce n'est que lorsque la population dispose des outils nécessaires pour participer à la croissance et en recueillir les fruits que l'économie d'un pays, d'une communauté prospère et se développe le plus. Et la qualité de la gouvernance joue un rôle central dans cette vision globale du développement. La SJ-CEMAC intensifiera ses actions en faveur d'une gouvernance inclusive et participative.

Ces perspectives se situent dans la continuité des projets engagés. Du Forum de Découverte Entrepreneuriale au Groupement dédié à l'emploi et l'autonomisation des jeunes et des femmes, toutes ces actions tendent vers le même objectif : créer des unités de production locales par domaines d'activités qui utiliseront de la main d'œuvre locale. Les familles disposeront alors de revenus réguliers qui leur permettront de mieux s'occuper de leurs enfants et de vivre dans la dignité. Etendus aux autres pays membres de la CEMAC, ces projets boosteront nos productions et favoriseront à terme l'intensification des échanges intracommunautaires ainsi que le renforcement du marché commun. Pour cela, une autre action et non des moindres consistera à amener les Cémaciens à écouler leurs productions dans la Sous-région. D'où la nécessité de plaider pour la réduction les multiples contraintes observées au niveau des infrastructures routières et autres.

Ayant en esprit la Vision contenue dans sa Feuille de Route 2013 – 2025, la SJ-CEMAC poursuit son chemin en faveur de l'intégration régionale, en contribuant aux côtés des Gouvernements et de la Communauté à résoudre dans un premier temps les problèmes existentiels des populations pour réduire les inégalités et prévenir les ruptures ; et vous tend de ce fait la main afin de **Bâtir Ensemble l'Avenir en Confiance**.



Synergie des Jeunes de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale Siège situé au Centre d'Insertion des Jeunes en difficulté de Nkomkana Yaoundé II – Cameroun / Tél : (237) 677 56 37 31 / 694 46 20 94 / 699 35 26 38

E-mail: sjcemacsecretariat@yahoo.com Site Web: www.sjcemac.org

Parce que tout le monde mérite d'avoir une chance, ensemble bâtissons l'avenir des générations futures!

Soutenez notre projet

